

Notions élémentaires sur le modération de la circulation

Introduction

La modération de la circulation est le terme générique qui décrit l'ensemble des processus et des moyens employés par les administrations routières pour répondre aux enjeux liés au comportement des conducteurs de véhicules automobiles circulant sur leurs réseaux routiers. En général, ces enjeux sont liés à la vitesse excessive et à l'emprunt de raccourcis, lesquels sont des actions inappropriées qui sont exécutées par les automobilistes et qui peuvent avoir un impact négatif sur la qualité de vie et l'habitabilité d'une communauté.

Le terme « modération de la circulation » s'applique aux mesures qui sont mises en place pour ralentir la circulation sur les routes locales et collectrices, pour déplacer la circulation inappropriée à l'extérieur des rues locales et pour réduire la vitesse sur les artères. L'objectif et le défi des spécialistes qui doivent mettre en place un plan de modération de la circulation consistent à déterminer la combinaison de mesures la plus appropriée qui permettra une amélioration nette (tant réelle que perçue) de la qualité de vie et de la sécurité de la communauté, et ce, à des coûts raisonnables.

- un nombre important de nouvelles mesures et de dispositifs de modération de la circulation a été ajouté;
- des renvois ont été ajoutés en ce qui concerne les résultats en matière de rendement.

But de la modération de la circulation

La modération de la circulation a pour but de rétablir la fonction pour laquelle les rues ont été conçues. Cette fonction consiste à assurer la mobilité et l'accès, mais selon des combinaisons différentes, en fonction de l'emplacement, du rôle et de la catégorie de la rue en question.

Pour les rues locales et collectrices, la modération de la circulation vise à réduire la vitesse des véhicules, à décourager les conducteurs à emprunter des raccourcis, à minimiser les conflits entre les usagers des rues et à améliorer l'environnement du quartier. Pour les routes rurales et artérielles, la modération de la circulation

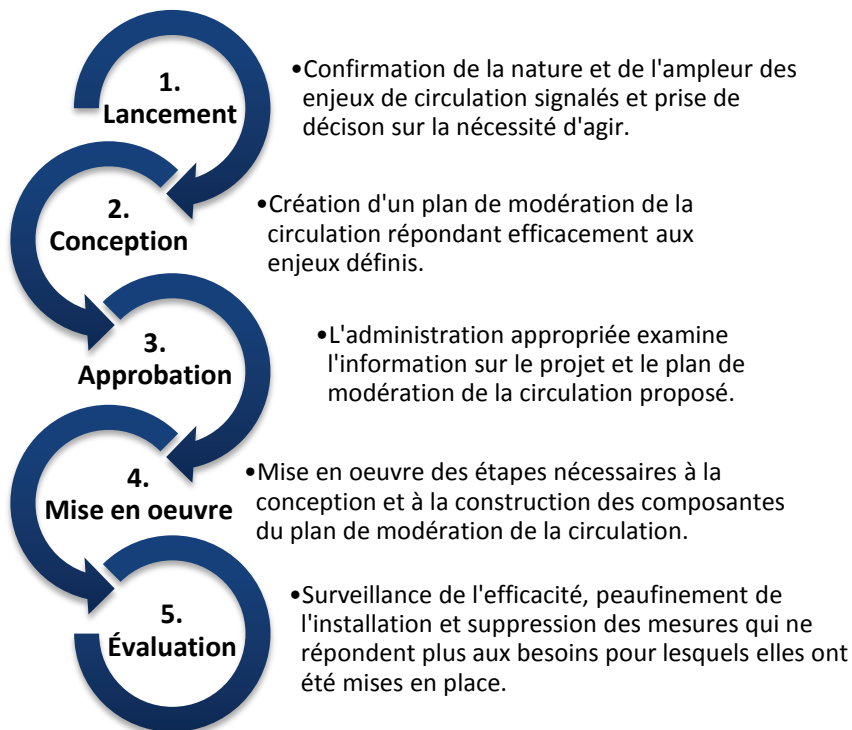
nécessite une approche différente de celle des rues urbaines locales et collectrices. Sur ces routes, le but premier de la modération de la circulation est de réduire la vitesse excessive, d'atténuer les conflits entre les usagers de la route et d'éliminer les comportements inappropriés des conducteurs.

Enjeux liés à la modération de la circulation

Les spécialistes doivent savoir que d'autres enjeux peuvent influencer sur la faisabilité ou l'efficacité d'un plan de modération de la circulation. Une vaste gamme d'éléments, dont les lois et règlements pertinents, la responsabilité, l'accessibilité, l'application de la loi, les services d'urgence, les activités d'entretien et d'exploitation, les modes de transport et la compatibilité avec les plans d'aménagement du territoire et de transport de la municipalité, peuvent avoir un impact direct sur l'applicabilité ou l'efficacité des mesures prévues.

Processus et procédures de modération de la circulation

Le modèle des processus et procédures de conception et de mise en œuvre d'un plan de modération de la circulation en réponse à des enjeux de circulation dans la communauté comporte cinq stades et 13 étapes. Ce modèle permet la mise en œuvre cohérente des mesures de modération de la circulation dans la communauté tout en reconnaissant que les études ne sont pas toutes « typiques ». Les cinq stades sont indiqués ci-dessous.





Sélection des mesures de modération de la circulation

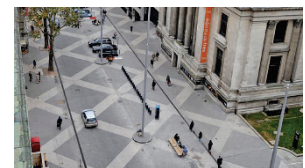
Le nouveau Guide comprend trois tableaux qui indiquent l'applicabilité des différentes mesures de modération de la circulation et de gestion de la vitesse et qui présentent une comparaison visuelle simplifiée des avantages et des inconvénients potentiels. Cet aperçu général aide les spécialistes à sélectionner les mesures appropriées pour résoudre certains problèmes de transport précis, et il contribue à ce que les conséquences indésirables des mesures inappropriées puissent être évitées dans certaines circonstances. La sélection finale des mesures devrait tenir compte de toute l'information présentée dans les descriptions détaillées et les schémas pour chaque mesure qui est présentée dans les sections suivantes du chapitre.

Types de mesures de modération de la circulation

Au total, 46 mesures sont décrites dans le Guide, la plupart d'entre elles ayant été utilisées par au moins une municipalité canadienne pour modérer la circulation ou gérer les vitesses. Certaines de ces mesures sont habituellement utilisées à d'autres fins, et tous les avantages qu'elles procurent sur le plan de la modération de la circulation sont secondaires à leur fonction principale. Ces mesures ont tout de même été incluses afin de définir les avantages et incidences associés à leur utilisation en tant que mesures potentielles de modération de la circulation et afin que des options plus efficaces puissent être définies.

Ci-dessous paraît la liste des mesures de modération de la circulation incluses dans le Guide.

Déviation verticale	<ul style="list-style-type: none"> • Passage surélevé • Intersection surélevée • Coussin • Dos d'âne allongé / plateau ralentisseur
Déviation horizontale	<ul style="list-style-type: none"> • Chicane • Réduction du rayon de coin • Déplacement latéral • Coussin curviligne • Îlot central / bouton de circulation / mini giratoire
Rétrécissement de la route	<ul style="list-style-type: none"> • Avancée de trottoir/ oreille de trottoir / étranglement • Rétrécissement de voie • Stationnement sur rue • Îlot séparateur médian délimité par des bordures • Régime routier • Séparateurs sur la ligne axiale
Traitement de surface	<ul style="list-style-type: none"> • Passage piétons surélevé ou texturé • Chaussée texturée • Bandes rugueuses transversales
Marques sur la chaussée	<ul style="list-style-type: none"> • Chevrons • « Dents de requin » • Bandes transversales • Inscriptions sur la chaussée • Bandes transversales périphériques
Restriction de l'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture de voie • Barrière de déviation • Fermeture complète • Îlot de canalisation • Îlot séparateur médian à une intersection • Îlot d'entrée et de sortie
Éléments de conception	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée d'agglomération • Espace partagé
Application des règles	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de la vitesse par radar (aéronef ou drone) • Radar photo fixe • Radar photo mobile • Programme de contrôle de la vitesse (Speed Watch)
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Écoliers actifs et en sécurité/transport scolaire actif • Programme de voitures de ralentissement de la circulation • Dispositifs d'affichage de la vitesse • Campagne d'information ciblée • Panneau activé par les véhicules (PAV)
Nouvelles technologies et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Marques sur la chaussée à DEL • Marques sur la chaussée créant une illusion d'optique • Intervalle tout rouge • Radar sur tronçon • Limites de vitesse variables (LVV)



Information complémentaire

Ce document de notions élémentaires repose sur le contenu du *Guide canadien de modération de la circulation (deuxième édition)* de l'Association des transports du Canada, que les lecteurs peuvent acheter à la librairie en ligne de l'ATC à www.tac-atc.ca.

Avis de non-responsabilité

Aucun effort n'a été épargné pour que le contenu de ce document de notions élémentaires soit exact et à jour. L'Association des transports du Canada n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et les omissions. Le présent document ne reflète aucune position technique ni aucune politique de l'ATC.

Association des transports du Canada

1111, promenade Prince of Wales, bureau 401, Ottawa (Ontario) K2C 3T2

Tél. : 613-736-1350 ~ Télécopieur 613-736-1395

www.tac-atc.ca